

45 000 ressortissants français sont officiellement recensés au Maroc. La ministre qui les représente est actuellement en visite dans le Royaume jusqu'à la fin de la semaine. Hélène Conway-Mouray s'est entretenue à cette occasion avec le chef du gouvernement, Abdelilah Benkirane, à Rabat. Des échanges consacrés au développement de la coopération, déjà très étendue entre les deux pays, Une rencontre également destinée à définir certains contours de la prochaine Rencontre de Haut Niveau franco-marocaine prévue dans le Royaume d'ici la fin de l'année.

Q- Vous êtes la quatrième ministre du gouvernement Ayrault à vous rendre au Maroc en l'espace de quelques semaines à peine, est-ce que cela veut dire que le Royaume est plus jamais un partenaire privilégié et stratégique de la France ?

R- Absolument. Je suis le quatrième membre du gouvernement de Jean-Marc Ayrault à venir au Maroc en cinq mois, depuis la formation du gouvernement. Ce qui montre bien le sérieux avec lequel nous entendons travailler avec le gouvernement marocain. Je suis aussi venue pour saluer le processus de réformes engagé sous l'impulsion de sa majesté le roi Mohammed VI. Nous sommes très impressionnés par le processus de démocratisation, de modernisation du pays qui a été engagé et qui se déroule dans une sérénité et une stabilité très impressionnantes.

Q- Parlons d'un point précis qui relève de votre responsabilité. Vous savez que le Maroc accueille le plus grand réseau d'écoles françaises, des établissements qui, malgré tout, demeurent moins accessibles aux Marocains depuis qu'ils ont vu leurs frais d'inscription s'envoler, plus 150% en l'espace de cinq ans à peine. Comment est-ce que vous justifiez une telle décision ?

R- Le réseau scolaire au Maroc est très important et c'est pour cela que je suis ici, il fait partie de mes attributions. Nous investissons quand même, malgré les frais de scolarité qui augmentent. La scolarisation, la santé, la sécurité sont au cœur des préoccupations des familles, et l'Etat français fait de gros efforts puisque chaque enfant coûte à l'Etat 2200 euros par an. C'est une subvention de l'Etat français pour la scolarisation des enfants dans le réseau scolaire français au Maroc.

Q- Cela veut dire qu'il n'est pas prévu de revoir à la baisse ces frais-là ? Et n'est-ce pas un handicap, à l'heure où l'on défend la francophonie de voir d'autres établissements, d'autres langues, notamment les établissements américains, plus accessibles ?

R- Oui, mais en même temps nous développons en ce moment le parc immobilier que nous avons. Nous avons besoin de l'entretenir, de le rénover, de le développer, et cela à un coût. Alors si nous voulons offrir un cadre un peu meilleur pour nos enfants, il faut malheureusement que les familles participent au coût de développement de cet immobilier.

Q- Autre point qui intéresse les Marocains, le président Hollande avait promis d'alléger, tout du moins de les faciliter, les procédures d'attribution de visas. Mais il semble qu'à l'heure actuelle, plusieurs mois après son entrée en fonction, les procédures demeurent les mêmes que celles qui étaient en vigueur sous la présidence de Nicolas Sarkozy. Dans quels délais cette facilitation d'accès au territoire français se fera-t-elle ?

R- Manuel Valls est venu au Maroc, il a eu une série de réunions. Il travaille en ce moment à une politique d'ouverture. Nous ne sommes plus dans la logique de quotas, de chiffres, du

gouvernement précédent. Dès l'arrivée au gouvernement de Jean-Marc Ayrault, nous avons abrogé les circulaires Guéant qui étaient très embarrassantes pour la France et lui donnaient une très mauvaise image. Aujourd'hui nous avons 160 000 visas par an qui sont donnés aux ressortissants marocains pour venir en France. Nous avons un taux de refus qui est un des plus bas dans le monde et nous pouvons nous satisfaire de la confiance qui règne entre la France et le Maroc. Manuel Valls travaille dans le sens d'une plus grande flexibilité, d'une plus grande ouverture./.